

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DAIGNEAU

## Le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015



***Vous êtes convoqués à la première séance régulière de l'année 2015-2016 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 1<sup>er</sup> octobre 2015 qui se tiendra au local 101 de l'école à 18h30.***

**Présences :** Maryse Bélanger, Jonathan Chouinard, Maryse Coallier, Karine Dassylva, Shawn Dionne, Jean-François Meunier, Annick Legrand, Sophie DeBlois, Suzanne Foucault, Nathalie Larivée, Rachel Poirier, Sylvie Pitre.

**Absences :** *Aucune*

### ORDRE DU JOUR

#### **1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**

Mme Pitre fait la lecture de l'article 71

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Pitre fait la lecture de l'ordre du jour avec l'ajout d'un point au numéro 9 , l' aide au devoir. Sophie De Blois propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 9c.

#### **3. Questions du public**

Mme Beauchamps, un parent de l'école propose l'achat des effets scolaires par l'école. Elle explique que ce projet se fait dans deux écoles du Québec. Les parents reçoivent leur sac préparé par des parents bénévoles (une douzaine de parents). Le coût est moindre. La direction se questionne à savoir qui peut s'occuper de ce projet étant donné le manque de ressources et l'ampleur de la tâche. Le secrétariat est déjà débordé et nous avons beaucoup de difficulté à avoir des bénévoles. Le sujet sera rediscuté au printemps.

#### **4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2015**

Maryse Bélanger propose l'approbation du procès – verbal du 3 septembre dernier.

#### **5. Adoption des règles de régie internes pour l'année 14-15 (art. 67)**

##### **a) dates des réunions**

Mme Pitre présente les règles de régie interne qui doivent être adoptées chaque année par le conseil. Ces règles ont été élaborées à partir d'un document de la Commission scolaire et en tenant compte de notre réalité.

L'année dernière, le conseil avait ajouté la levée de l'assemblée à 20h30.

M. Dionne propose l'adoption des règles de régie interne pour 2015-2016.

### Résolution 15-16-91

#### **6. Élection aux fonctions internes (art. 56)**

##### **a) présidence**

Mme Maryse Bélanger propose M. Jean-François Meunier, il accepte. Mme Pitre remercie M. Meunier.

##### **b) vice-présidence**

M. Jean-François Meunier propose Mme Maryse Bélanger, elle accepte. Mme Pitre remercie Mme Bélanger.

##### **c) nommer 2 personnes de la communauté (art 42-5)**

Les postes sont actuellement vacants.

##### **d) informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art. 70)**

Mme Pitre informe les membres du mécanisme de dénonciation d'intérêts et distribue les feuilles que les membres remplissent.

## 7. Suivis au procès-verbal

- **Berlingots :**

La première distribution se fera le mois prochain. Nous avons recueilli 395 \$ en don jusqu' à maintenant. Un don de la ville de Napierville est à venir prochainement. Les enseignants proposent de le faire une fois par mois pour l'année 15-16. M. Meunier nous mentionne que nous avons un numéro de client chez Natrel et c'est avec celui-ci que l'on doit commander. M. Meunier s'occupera de faire les commandes. La livraison se fera au Métro et une bénévole ira les chercher.

### Résolution 15-16-92

- **Ordinateurs**

Une nouvelle mesure a été mise en place par la C.S. Nous recevrons un chariot mobile avec 7 portables et 63 tablettes qui seront réparties dans les classes.

### **Lettre au ministre François Blais**

La lettre avec les modifications est présentée et signée par le président.

## 8. Questions financières

### **a) Approbation des activités éducatives (art. 87)**

Compte tenu du contexte, aucune sortie n'est au programme jusqu' à maintenant.

### **b) Collecte de dons pour les berlingots**

Les gens qui font un don de plus de 20\$ pourront recevoir un reçu aux fins d'impôts. Il faut faire la différence entre dons et commandites. Les commandites doivent faire l'objet d'une publicité et on ne fait pas de reçu d'impôt pour une commandite.

### **c) Fonds à destination spéciale**

Mme Pitre présente les différents projets qui se trouvent dans le fonds à destination spéciale. Nous avons environ 13 000\$ de disponibles pour un projet. Qu'est-ce qu'on veut en faire? Mme Pitre propose un 2<sup>e</sup> projet d'embellissement des cours d'école. Elle aimerait ajouter une glissade, à côté de l'araignée et déplacer les ballons poires.

Le projet F0020 contient un solde de 307, 69\$ M. Meunier propose que l'on réserve 200\$ à l'OPP de ce montant.

### Résolution 15-16-93

### **d) Embellissement des cours d'école.**

Le C.É. est prêt à s'engager dans un projet pour la cour. Une lettre d'engagement dans laquelle Mme Pitre réservera 10 000\$ pour ce projet sera envoyée prochainement.

### Résolution 15-16-94

### **e) Campagne de financement Giacomo (chocolat de Pâques)**

Les parents pourront récupérer leurs achats le 17 mars en soirée ou le 18 mars en matinée.

## 9. Questions éducatives

### **a) Normes et modalités**

Elles seront déposées sur le site de l'école la semaine du 5 octobre.

### **b) Programmation du SDG**

Rachel présente le nouveau programme du SDG. Bravo, c'est une super réussite.

### **c) Aide aux devoirs**

L'aide aux devoirs se fera à l'heure du dîner. Un essai pour 15-16. Les parents refusaient souvent l'aide aux devoirs après l'école à cause des activités parascolaires de leurs enfants ou encore à cause du

transport. Les parents questionnent la direction sur le temps consacré à la période de jeux. Mme Pitre leur explique que les enfants disposeront de 15 minutes pour jouer comme à la récréation du matin.

## **10. Questions générales**

### **a) Inauguration du module de jeu**

Les villes de Napierville et St-Cyprien de Napierville ont participé à la réalisation du projet de module de jeu. Nous allons inaugurer le tout le 26 octobre à 15h15. Une invitation officielle sera faite. La prise de photo pourrait être à la fin des classes vers 15h30. Mme Pitre se charge de petites bouchées pour l'occasion.

### **b) Campagne de sous Halloween**

L'an passé nous avons parlé de la possibilité d'une campagne Leucan, nous avons attendu pour voir si nous avions autre chose à prioriser, comme rien n'a bougé, Mme Pitre propose que nous allions avec Leucan cette année d'autant plus que nous avons 3 élèves atteints d'un cancer. Mme Natalie Larivée et Mme Natalie Bruneau proposent : *Rêve d'enfant* pour réaliser le rêve d'un élève. Après vérification, nous pourrions recevoir des tirelires à cette fin.

## Résolution 15-16-95

### **c) Activités parascolaires**

Mme Pitre présente deux offres qu'elle a reçues pour du parascolaire. Une pour de l'anglais et une autre pour le théâtre. Le conseil décide de faire un sondage auprès des parents avant de prendre une décision. Ils demandent aussi aux enseignants de consulter leurs collègues pour la disponibilité des locaux.

## **11. Levée de l'assemblée**

M. Meunier propose de lever l'assemblée à 20h35.

---

JEAN-FRANÇOIS MEUNIER  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

SYLVIE PITRE  
DIRECTRICE – ÉCOLE DAIGNEAU